

**DELIBERATION PORTANT SUR LES  
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES 2025-2026 DE L'UFR CHIMIE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 09 SEPTEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2025-2026 en annexe des formations suivantes portées par l'UFR Chimie :

- Licence Chimie + LAS 3
- Licence Physique, chimie
- Licence Professionnelle Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement
- Master Chimie
- Master Ingénierie de conception

Membres en exercice : 44

Votes : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne  
Mathias BERNARD



Le 23 septembre 2025



**UFR CHIMIE**

Université Clermont Auvergne

## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2025-2026**

# **Licence Chimie + LAS 3**

Parcours :

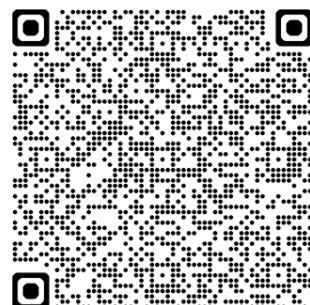
- \* Chimie (N2, N3)
- \* Chimie à l'interface de la Biologie (N2, N3) - LAS 3
- \* Packaging (N3)
- \* PEIP B (N2)

Conseil de Gestion : 01/09/2025



Approuvé par le  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Julien CHRISTMANN**

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Chimie (N2, N3)	Christine BONAL	christine.bonal@uca.fr
Chimie à l'interface de la Biologie (N2, N3) - LAS 3	Claude TAILLEFUMIER	claude.taillefumier@uca.fr
Packaging (N3)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr
PEIP B (N2)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

amen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Non obligatoire, peut être contrôlée par <b>appel ou liste d'émargement à titre informatif</b>
<b>Assiduité aux TD</b>	Non obligatoire, peut être contrôlée par <b>appel ou liste d'émargement à titre informatif et/ou si une note d'assiduité est prévue dans les MCCC</b>
<b>Assiduité aux TP</b>	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 1 absence injustifiée. Les étudiants bénéficiant d'un RSE doivent suivre au minimum 50 % des TP de chaque UE
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	En cas d'absence justifiée à une épreuve : <ul style="list-style-type: none"> <li>• si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,</li> <li>• si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.</li> </ul> Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve.</li> <li>• L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).</li> </ul>

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3, tous parcours (UE libre stage)*	2 semaines*	fin d'année*

\*Seules les informations données dans les fiches descriptives des UE libres font foi

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022

Le responsable de la formation joue le rôle de référent stage : Julien CHRISTMANN (julien.christmann@uca.fr)

Chimie (N3) : Christine BONAL

Chimie à l'interface de la biologie (N3) : Claude TAILLEFUMIER

Packaging (N3) : Julien CHRISTMANN

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours Chimie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Majeure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactivité organique fonctionnelle I</li> <li>- Equilibres en solution et cinétique chimique</li> <li>- Techniques expérimentales</li> <li>- Analyses spectroscopiques et chromatographiques</li> <li>- Cristallochimie</li> <li>- Analyse structurale moléculaire</li> <li>- Réactivité organique fonctionnelle II</li> <li>- Thermodynamique chimique</li> <li>- Chimie du quotidien</li> <li>- Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application</li> <li>- Transformation de groupements fonctionnels</li> </ul>	33	B/B' Mineure C/C' Traverse	
<b>B et B' Mineure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes pratiques de synthèse organique</li> <li>- Physico-chimie des polymères</li> <li>- Matériaux et éléments métalliques : élaboration et corrosion</li> <li>- Milieux et interfaces</li> <li>- TP de chimie minérale et des éléments</li> <li>- Algorithmique et programmation scientifique</li> </ul>	18	A/A' Majeure C/C' Transverse	
<b>C et C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S3</li> <li>- PPP</li> <li>- Anglais S4</li> </ul>	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours Chimie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Fondamentales chimie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de liaisons carbone-carbone</li> <li>- Synthèse multi-étapes</li> <li>- Thermodynamique des systèmes réels</li> <li>- Electrochimie</li> <li>- Symétrie moléculaire et cristalline</li> <li>- Rayons X et Matière</li> <li>- Synthèse stéréosélective et analyse-conformationnelle</li> <li>- Réactivité et propriétés des métaux de transition</li> <li>- Chimie quantique et spectroscopie</li> </ul>	30	B/B' Spé. C/C' Traverse	
<b>B et B' Spécialisation Chimie : projets et pratique expérimentale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chimie industrielle</li> <li>- Travaux pratiques de Chimie du Solide</li> <li>- Chimie analytique avancée</li> <li>- Option : Développement et optimisation en chimie moléculaire OU Du solide réel au matériau fonctionnel OU Le médicament : de la conception à la clinique</li> <li>- Travaux pratiques de Chimie des Métaux</li> <li>- Synthèse organique expérimentale</li> <li>- Applications des spectroscopies</li> </ul>	21	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
<b>C et C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S5</li> <li>- Anglais S6</li> <li>- UE libre</li> </ul>	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 2 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Majeure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactivité organique fonctionnelle I</li> <li>- Equilibres en solution et cinétique chimique</li> <li>- Techniques expérimentales</li> <li>- Analyses spectroscopiques et chromatographiques</li> <li>- Cristallochimie</li> <li>- Analyse structurale moléculaire</li> <li>- Réactivité organique fonctionnelle II</li> <li>- Thermodynamique chimique</li> <li>- Chimie du quotidien</li> <li>- Eléments des blocs</li> <li>s et p : de l'élaboration à l'application</li> <li>- Transformation de groupements fonctionnels</li> </ul>	33	B/B' Mineure C/C' Traverse	
<b>B et B' Mineure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Microbiologie</li> <li>- Biologie moléculaires pour chimistes</li> <li>- Pharmacologie générale</li> <li>- Cellule et énergie</li> <li>- Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes</li> </ul>	18	A/A' Majeure C/C' Transverse	
<b>C/C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S3</li> <li>- PPP</li> <li>- Anglais S4</li> </ul>	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

Niveau 3 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie				
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Fondamentales chimie et biologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de liaisons carbone-carbone</li> <li>- Synthèse multi-étapes</li> <li>- Biophysicochimie</li> <li>- Modélisation moléculaire</li> <li>- Dynamique des protéines</li> <li>- Chimie bio-organique</li> <li>- Chimie bio-inorganique</li> <li>- Biotechnologies microbiennes</li> <li>- Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 3</li> <li>- Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle</li> </ul>	30	B/B' Spé. C/C' Traverse	
<b>B et B' Spécialisation CiB : projets et pratique expérimentale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chimie industrielle</li> <li>- Synthèse organique expérimentale</li> <li>- Chimie analytique avancée</li> <li>- Option : Développement et optimisation en chimie moléculaire OU Du solide réel au matériau fonctionnel OU Le médicament : de la conception à la clinique</li> <li>- Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels</li> <li>- Méthodologie moléculaire</li> <li>- Chimie biologique expérimentale</li> </ul>	21	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
<b>C et C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S5</li> <li>- Anglais S6</li> <li>- UE libre</li> </ul>	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

### Niveau 2 - PEIP B

Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Majeure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réactivité organique fonctionnelle I</li> <li>- Equilibres en solution et cinétique chimique</li> <li>- Techniques expérimentales</li> <li>- Analyses spectroscopiques et chromatographiques</li> <li>- Analyse structurale moléculaire</li> <li>- Réactivité organique fonctionnelle II</li> <li>- Thermodynamique chimique</li> <li>- Chimie du quotidien</li> <li>- Transformation de groupements fonctionnels</li> </ul>	26	B/B' Mineure C/C' Tranverse	
<b>B et B' Mineure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Microbiologie</li> <li>- Biologie et génétique moléculaires - bioinformatique</li> <li>- Cycle cellulaire et différenciation</li> <li>- Cellule et énergie</li> <li>- Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes</li> <li>- Statistiques 1</li> <li>- Projet Polytech</li> </ul>	25	A/A' Majeure C/C' Transverse	
<b>C et C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S3</li> <li>- PPP</li> <li>- Anglais S4</li> </ul>	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

### Niveau 3 - Parcours Packaging

Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
<b>A et A' Fondamentales chimie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmonisation Chimie 1</li> <li>- Chimie industrielle</li> <li>- Chimie organique : applications et TP</li> <li>- Harmonisation Chimie 2</li> <li>- Procédés de transformation</li> <li>- Applications des matériaux au quotidien</li> <li>- Chimie analytique</li> <li>- Matériaux pour l'emballage</li> <li>- Chimie et physico-chimie des polymères</li> </ul>	27	B/B' Spé. C/C' Tranverse	
<b>B et B' Spécialisation Packaging : projets et sciences connexes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciels de conception</li> <li>- Méthodologie de projets</li> <li>- Physique et biologie pour l'emballage</li> <li>- Connaissances des géométries</li> <li>- Projets</li> <li>- Dynamique des marchés emballage</li> </ul>	24	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
<b>C et C' Transverse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anglais S5</li> <li>- Anglais S6</li> <li>- UE libre</li> </ul>	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

## NIVEAU 2 - Parcours Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h15 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E†+A	1h30	1	E	1h30
		Cristallochimie	3		EvC EvT	33 1	3 1	2E+A E	30'+45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A† E	- 1h30	1	E	1h30
	B	Physico-chimie des polymères	3		EvC EvT	50	3 1	M+O+E E	15'+30' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Matériaux métalliques : élaboration et corrosion	3		EvC EvT	33	2 1	2TP E	- 1h30	2 1	2 TP† E	- 1h30	1	E	1h30
		Méthodes pratiques de synthèse organique	3		EvC	100	2	M+E	45'	2	M+E†	45'	1	O	20'
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'
			30												

	Réactivité organique fonctionnelle II	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Analyse structurale moléculaire	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
A'	Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
4	Transformation des groupements fonctionnels	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h30
	Chimie du quotidien	3		EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	O	15'
B'	Milieux et Interfaces	3		EvC EvT	50 1	5 1	TP E	1h	3 1	TP† E	- 1h	1	E	1h
	TP de chimie minérale et des éléments	3		EvC	100	2	TP+O	20'	2	TP+O†	20'	1	E	1h30
C'	Algorithmique et programmation scientifique	3		EvC	100	2	A+M	1h30	2	A+M†	1h30	1	A	1h30
	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

**Techniques expérimentales :** A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

**Cristallochimie :** A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et/ou QCM (14% par épreuve).

**Analyses spectroscopiques et chromatographiques :** La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours

**Transformation de groupements fonctionnels :** Pour l'évaluation initiale : 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

**Milieux et Interfaces :** Conservation de la note de TP en 2nde chance.

**TP de chimie minérale et des éléments :** EvC = 50 % pour compte rendus de TP + 50 % O

**Algorithmique et programmation scientifique :** A = évaluation sur ordinateur (en première et deuxième chance), M = mini-projet avec rendu d'un programme

## NIVEAU 2 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h15 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E†+A	1h30	1	E	1h30
		Cristallochimie	3		EvC EvT	33 1	3 1	2E+A E	30'+45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50 1	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A† E	- 1h30	1	E	1h30
	B	Biologie moléculaire pour chimistes	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Pharmacologie générale (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50 1	3 1	A E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		Microbiologie (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50 1	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'

	Réactivité organique fonctionnelle II	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Analyse structurale moléculaire	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
A'	Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
4	Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Transformation des groupements fonctionnels	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h30
	Chimie du quotidien	3		EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	O	15'
B'	Cellule et énergie (Licence SdV)*	6		EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
	Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		30												

\*Les MCCC des UE issues de la licence de Sciences de la Vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

**Techniques expérimentales** : A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

**Cristallochimie** : A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve).

**Analyses spectroscopiques et chromatographiques** : La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours

**Pharmacologie générale** : A = 1 examen de TP + 2 tests en ligne, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Microbiologie** : A = tests en ligne + CR TP, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Transformation de groupements fonctionnels** : Pour l'évaluation initiale : 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

**Cellule et énergie** : Conservation de la note d'EvC si > ou = à 10 pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT: 50/50. Si EvC < à 10, EvT = 100%

**Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes** : A= tests en ligne et en TP, conservation des notes d'EvC en seconde chance

## NIVEAU 2 - Parcours PEIP B

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **46 crédits**  
*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h15 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E†+A	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50 50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A† E	- 1h30	1	E	1h30
	B	Biologie et génétique moléculaire - bioinformatique (Licence SdV)*	6		EvC EvT	50	3 1	E+2A E	1h+45'+1h 30 2h	2+1 1	2E+A E	1h+45'+1 h30 2h	1	E	2h
		Le cycle cellulaire et ses régulations (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Microbiologie (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'
			30												

	Réactivité organique fonctionnelle II	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Analyse structurale moléculaire	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
A'	Thermodynamique chimique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Transformation des groupements fonctionnels	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h30
	Chimie du quotidien	2		EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	O	15'
4	Cellule et énergie (Licence SdV)*	5		EvC EvT	50 1	2 E	E	1h 2h	1	E	2h	1	E	2h
	Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50 1	≥2 E	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Statistiques 1 (Licence SdV)*	2		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	Projet Polytech	3		EvC	100	2	M + S	30'	2	M + S	30'	1	M	-
C'	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		30												

\*Les MCCC des UE issues de la licence de sciences de la vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES : Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

**Techniques expérimentales** : A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

**Cristallochimie** : A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve).

**Analyses spectroscopiques et chromatographiques** : La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours.

**Biologie et génétique moléculaire - bioinformatique** : A = évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S, conservation de la note d'EvC quelle qu'elle soit pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT 50/50

**Le cycle cellulaire et ses régulations** : A= CR de TP + examen en ligne + analyse de doc (en ligne), conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Microbiologie** : A = tests en ligne + CR TP, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Transformation de groupements fonctionnels** : Pour l'évaluation initiale, 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

**Cellule et énergie** : Conservation de la note de CC si > ou = à 10 pour la seconde chance avec rapport CC/ET: 50/50. Si CC< à 10, ET = 100%

**Cellule et énergie** : Conservation de la note d'EvC si > ou = à 10 pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT: 50/50. Si EvC < à 10, EvT = 100%

**Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes** : A= tests en ligne et en TP, conservation des notes d'EvC en seconde chance

## NIVEAU 3 - Parcours Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits (hors UE libre)

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Thermodynamique des systèmes réels	3		EvC EvT	50	5 1	TP+M E	- 1h30	3 1	TP†+M E	- 1h30	1	E	1h30
		Electrochimie	3		EvC EvT	50	2 1	O+E E	25' + 1h30 1h30	2 1	O+E E	25' + 1h30 1h30	1	E	1h30
		Création de liaisons C-C	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Synthèse multi-étapes	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Symétrie moléculaire et cristalline	3		EvC	100	2	E	1h30 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Rayons X et matière	3		EvC EvT	50	2 1	TP+E E	30' 1h	1	E	1h30	1	E	1h30
5	B	Choix option : 1 parmi 2	3												
		Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-
		Consolidation théorique en chimie	3		EvC	100	≥ 2	E		1	E	2h	1	E	2h
		Synthèse organique expérimentale	3		EvC	100	4	M+2A+E	-	4	M+2A+E†	-	1	E	1h30
		Travaux pratiques de chimie du solide	3		EvC	100	3	M+2O	20'	2	M+O†	20'	1	E	1h30
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

	<b>Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle</b>	3		EvC	100	2	E	2*1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	<b>Réactivité et propriétés des métaux de transition</b>	3		EvC	100	3	2E+A	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	<b>Chimie quantique et spectroscopie</b>	6													
	EC 1 : chimie quantique		0.5	EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30	
	EC 2 : spectroscopie		0.5	EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30	
6	<b>Chimie analytique avancée</b>	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O†	20'	1	O	10'	
	<b>Application des spectroscopies</b>	3		EvC	100	2	M+E	1h30	2	M+E†	1h30	1	E	1h30	
	<b>Travaux pratiques de chimie des métaux</b>	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O†	20'	1	E	1h30	
	<b>Choix option : 1 parmi 4</b>	3													
	<b>Du solide réel au matériau fonctionnel</b>	3		EvC	100	2	E+O	20'+2h	2	E+O	20'+2h	2	M+O	20'	
	<b>Le médicament : de la conception à la clinique</b>	3		EvC	100	2	O	20'	2	O†	20'	1	O	20'	
	<b>Développement et optimisation en chimie moléculaire</b>	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O†	20'	1	O	20'	
	<b>Consolidation expérimentale en chimie</b>	3		EvC	100	≥ 2	O		2	O†	1h	1	O	1h	
C'	<b>Anglais</b>	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
	<b>UE libre</b>	3		<i>En fonction de l'UE libre choisie</i>											
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :** Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

*† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.*

**Thermodynamique des systèmes réels** : Conservation de la note moyenne d'EvC en 2nde chance.

**Chimie industrielle** : EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle : BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

**Synthèse organique expérimentale** : 2A = évaluation des compétences expérimentales ET test en ligne sur la sécurité (5 %)

**Réactivité et propriétés des métaux de transition** : A = assiduité

**Travaux pratiques de Chimie des Métaux** : EvC = 2 notes de comptes rendus de TP pour 30% et 20% + 50% O (20min).

**Du solide réel au matériau fonctionnel** : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement

**Développement et optimisation en chimie moléculaire** : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement.

## NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A	5	Création de liaisons C-C	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Synthèse multi-étapes	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Biophysicochimie	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Modélisation moléculaire	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	2 1	TP++A E	1h30	1	E	1h30
		Dynamique des protéines (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	2 1	A E	2*15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
B	5	Choix option : 1 parmi 2	3												
		Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-
		Consolidation théorique en chimie	3		EvC	100	≥ 2	E		1	E	2h	1	E	2h
		Synthèse organique expérimentale	3		EvC	100	4	M+2A+E	-	4	M+2A+E†	-	1	E	1h30
		Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 15'
		Méthodologie Moléculaire (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 15'
C		Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

	Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle	3		EvC	100	2	E	2*1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Chimie bioorganique	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
A'	Chimie bioinorganique	3		EvC	100	3	A 2 E	5' 45'	1	E	1h30	1	E	1h30
	Biotechnologies microbiennes (licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 2 (Licence SdV)**	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
6	Chimie analytique avancée	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O†	20'	1	O	10'
	Chimie biologique expérimentale	3		EvC	100	2	M	-	2	M†	-	1	O	20'
	Choix option : 1 parmi 4	3												
	Du solide réel au matériau fonctionnel (option)	3		EvC	100	2	E+O	20'+2h	2	E+O	20'+2h	2	M+O	20'
	Le médicament : de la conception à la clinique (option)	3		EvC	100	2	O	20'	2	O†	20'	1	O	20'
	Développement et optimisation en chimie moléculaire (option)	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O†	20'	1	O	20'
	Consolidation expérimentale en chimie	3		EvC	100	≥ 2	O		2	O†	1h	1	O	1h
C'	Anglais	3												Voir Annexe MCCC LANSAD
	UE libre	3												En fonction de l'UE libre choisie
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

\*Les MCCC des UE issues de la licence de sciences de la vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

\*\* Cette UE issue de la licence de sciences de la vie, parcours pharmacologie comporte un nombre de crédits et des MCCC spécifiques pour les étudiants de la licence de chimie, parcours chimie à l'interface de la biologie.

REMARQUES :

*† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.*

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

**Chimie industrielle** : EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle : BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

**Synthèse organique expérimentale** : 2A = évaluation des compétences expérimentales ET test en ligne sur la sécurité (5 %)

**Modélisation moléculaire** : A = QCM sur le cours

**Dynamique des protéines** : A = tests en ligne, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels** : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM et/ou QROC

**Méthodologie moléculaire** : A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Chimie bio-inorganique** : la répartition des notes d'EvC, est de 30 % pour l'oral (présentation sur un sujet donné) et de 70% pour les deux écrits ; A correspond à la réalisation et la présentation d'un poster

**Biotechnologies microbiennes** : A = fichier excel + questionnaires d'analyses de résultats, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

**Du solide réel au matériau fonctionnel** : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement

**Développement et optimisation en chimie moléculaire** : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement.

## NIVEAU 3 - Parcours Packaging

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-
		Harmonisation chimie 1	3		EvC	100	4	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Harmonisation chimie 2	3		EvC	100	4	E	1h+ 3*1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Procédés de transformation	3		EvC	100	2	O+E	15'+ 20'	1	E	1h	1	E	1h
		Chimie organique : applications et TP	3		EvC	100	3	M+O+A	30'	3	M+O+A†	30'	1	O	20'
	B	Connaissances des géométries	3		EvC	100	2	E+A	1h	2	E+A	1h	1	E	1h
		Méthodologie de projets	3		EvC	100	2	O+E	15'+20'	1	E	1h	1	E	1h
		Physique et biologie pour l'emballage	6												
		EC 1 : Physique		0.6	EvC	100	3	2E+O	2*1h+ 30'	2	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Biologie		0.4	EvC	100	4	2M+O+E	15'+45'	1	E	1h	1	E	1h
	C	Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30												

	Matériaux pour l'emballage	3		EvC	100	4	E	45'	1	E	1h30	1	E	1h30
	Chimie et physico-chimie des polymères	3		EvC	100	4	A+2O+1E	3*20'+1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 30'
	Chimie analytique	3		EvC	100	3 1	TP E	1h30	2 1	TP† E	-	1h30	E	1h30
	Applications des matériaux au quotidien	3		EvC	100	2 1	M+O E	15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
6	Logiciels de conception	3		EvC	100	5	2TP + 3A	-	5	2TP†+3A	-	1	TP	2h
	Choix option : 1 parmi 3	9												
	Projet "FI sans stage"	9		EvC	100	4	2M+2O	15'+45'	2	M+O	45'	1	O	45'
	Projet "FI avec stage"	9		EvC	100	5	2M+2O+A	15'+45'	3	M+O+A	45'	1	O	45'
	Projet "Alternance"	9		EvC	100	4	M+2O+A	15'+45'	4	M+2O+A	15'+45'	1	O	45'
	Dynamique des marchés emballage	3		EvC	100	4	E+O+TP+M	2*30'	4	E+O+TP+M	2*30'	1	O	1h
	C' Anglais	3											Voir Annexe MCCC LANSAD	
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

**Chimie industrielle** : EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle : BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

**Chimie organique : applications et TP** : A = test en ligne sur la sécurité (5 %)

**Connaissances des géométries** : A = mise en plan à préparer individuellement à l'issue des séances de cours

**UE Physique et Biologie pour l'emballage - EC Physique** : La note d'oral est conservée en 2nde chance.

**Chimie et physico-chimie des polymères** : A = réalisation d'un poster

**Logiciels de conception** : A = Projets individuels à réaliser sur les logiciels étudiés via un accès à distance

**Projet "FI avec stage"** : A = Note du tuteur de stage

**Projet "Alternance"** : A = Note du tuteur d'alternance

## INFORMATIONS GENERALES

### LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

### ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D’ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

#### ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

**UE SANTE/READAPTATION :** la présence est obligatoire en TD et en TP.

**UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION :** les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

#### REGIME SPECIAL D’ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

#### ACCES A LA SALLE D’EXAMEN

**UE SANTE/READAPTATION :** aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

**UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION :** les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

## **ABSENCES AUX EVALUATIONS**

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

### **Les évaluations continues**

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3<sup>ème</sup> absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

### **Les évaluations terminales**

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

## **REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION**

**LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3**

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

### **EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR**

**Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.**

### **EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR**

#### **ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS**

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).  
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant\*) **est effectuée sur table** :  
**\*La pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

## DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

#### **FIN DE L'EPREUVE :**

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

**Un procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

## FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

**EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION**  
**DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION**

**ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS**

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant\*\*) est possible.  
**Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.**

**DEROULEMENT DES EPREUVES**

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

#### FIN DE L'EPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants posent leur stylo et croisent les bras. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

#### FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude » lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, **des poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*

## MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

## DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

### 1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

### 2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

### 3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

#### 4- Modalités d'évaluation 2025-2026 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		<b>Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST</b>	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	<p>La non-validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.</p> <p>Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) »</p> <p>Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.</p>	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

## ETUDIANTS INTERNATIONAUX

### ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

#### 1<sup>ER</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nde</sup> chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 2<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nde</sup> chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

### **3<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE**

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nde</sup> chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2025 - 2026**

**LANSAD - Langues pour étudiants  
Spécialistes d'Autres Disciplines**

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> <b>N1: Jean-Pierre BONNETIER</b> <b>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</b>  <b>PSSSE:</b> <b>N1 Jean-Pierre BONNETIER</b> <b>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</b>  <b>STAPS :</b> <b>Morganne SHELFORD</b>  <b>SCIENCES:</b> <b>N1 Stéphanie MICHEL</b> <b>N2/N3: Rebecca ADLER</b>  <b>Masters: Anne IOTZ</b>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<b>Allemand : Mme Priscilla WIND</b> <b>Espagnol : M. Julien QUILLET</b> <b>Italien : Mme Irene CACOPARDI</b> <b>Néerlandais : M. Imco LANTING</b> <b>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</b>  <b>Polonais : M. Piotr ROSOL</b> <b>Russe : Olga SHCHETINKOVA</b>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

<b>Assiduité aux CM</b>	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante  
distingue absences  
justifiées /  
injustifiées  
pour les épreuves  
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne  
distingue pas  
absences justifiées /  
injustifiées  
pour les épreuves  
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

# LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)	3												
	<b>LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE</b>													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
1	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E	1h
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

LANSAD Anglais SCIENCES														
2	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE														
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5m in	
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
LANSAD Anglais PSSSE EAD														
N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min	
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

**En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.**

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**  
**Année universitaire 2025-2026**

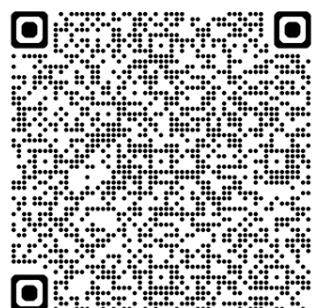
**Licence PHYSIQUE-CHIMIE**

Conseil de Gestion : 01/09/2025



Approuvé par le  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Co-Responsables Pédagogiques de la mention : Yaël ISRAELI (UFR de Chimie, yael.israeli@uca.fr) et Régis LEFEVRE (EUPI, Regis.lefeuvre@uca.fr)

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Physique-Chimie	Yaël ISRAELI Régis LEFEVRE	yael.israeli@uca.fr Regis.LEFEVRE@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE, [dominique.brugiere@uca.fr](mailto:dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	La présence en Cours Magistral n'est pas obligatoire mais peut être contrôlée à titre informatif.
<b>Assiduité aux TD</b>	La présence en Travaux Dirigés n'est pas obligatoire mais peut être contrôlée à titre informatif.
<b>Assiduité aux TP</b>	L'assiduité en Travaux Pratiques est obligatoire et contrôlée par liste d'emargement. Une note de 0 sera attribuée à toute absence injustifiée à une épreuve ou séance. Les étudiants bénéficiant d'un RSE doivent suivre au minimum 50% des TP de chaque UE.
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves écrites mais aucun retard n'est accepté pour les épreuves d'examen de TP.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,</li> <li>• si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.</li> </ul> <p>Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve.</li> <li>• L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).</li> </ul>

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3(UE libres stage)*	2 semaines*	fin d'année*

\*Seules les informations données dans les fiches descriptives des UE libres font foi

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : pour l'UE libre "stage" : Federico Cisnetti

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
<b>A - Majeure Chimie</b>	UE 1 - UE 2 - UE 3 - UE 4	12	B et C	
<b>B - Majeure Physique</b>	UE 5 - UE 6 - UE 7 - UE 8	12	A et C	
<b>C - Transverse</b>	UE 9 - UE 10	6		A et B
<b>A' - Majeure Chimie</b>	UE 11 - UE 12 - UE 13 - UE 14	12	B' et C'	
<b>B' - Majeure Physique</b>	UE 15 - UE 16 - UE 17 - UE 18 - UE 19	15	A' et C'	
<b>C' - Transverse</b>	UE 20	3		A' et B'

**Les blocs A/A' se compensent**

**Les blocs B/B' se compensent**

**Les blocs C/C' se compensent**

Pour le semestre S3 : si la moyenne du S3 sur l'ensemble des UE est supérieure ou égale à 10 et la moyenne sur le bloc AB des fondamentaux de physique et de chimie est supérieure ou égale à 10 (si cette condition n'est pas remplie, le S3 a le statut AJ), le S3 a le statut ADM

Niveau 3				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
<b>A - Fondamentaux Chimie</b>	UE 1 - UE 2 - UE 3 - UE 4	12	B et C	
<b>B - Fondamentaux Physique</b>	UE 5 - UE 6 - UE 7	12	A et C	
<b>C - Transverse</b>	UE 8 - UE 9	6		A et B
<b>A' - Fondamentaux Chimie</b>	UE 10 - UE 11 - UE 12 - UE 13	12	B' et C'	
<b>B' - Fondamentaux Physique</b>	UE 14 - UE 15 - UE 16 - UE 17	12	A' et C'	
<b>C' - Transverse</b>	UE 18 - UE 19	6		A' et B'

## NIVEAU 2

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Réactivité organique fonctionnelle I (Z219CU01)	3		EvC	100	2	E	1h15 + 1h30	1	E	1h30	1	E	1h20	
		UE 2 : Equilibres en solution et cinétique chimique (Z219CU02 )	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 3 : Techniques expérimentales (Z219CU03 )	3		EvC	100	5	2 TP + 2 E + A	1h	3	TP+ E*+ A	1h30	1	E	1h30	
		UE 4 : Cristallochimie (Z219CU05)	3		EvC EvT	33	3 1	E + E + A E	30' +45' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	
	B	UE 5 : Champ classique ( Z223CU01)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 6 : Electromagnétisme 1 (Z223CU15)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE 7 : Thermodynamique 1 (Z223CU03)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		UE 8 : Oscillations et ondes (Z223CU16)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
	C	UE 9 : PPP Chimie (Z219CU19)	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	O	10'	
		UE 10 : Anglais LANSAD 3 (Z2XXCU01)	3		Voir Annexe MCCC LANSAD											
			30													

	<b>UE 11 : Analyse structurale moléculaire (Z219DU01)</b>	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	<b>UE 12 : Réactivité organique fonctionnelle II (Z219DU02)</b>	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	<b>UE 13 : Thermodynamique chimique (Z219DU03)</b>	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	<b>UE 14 : Eléments des blocs s et p: de l'élaboration à l'application (Z219DU05)</b>	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
4	<b>UE 15 : Mécanique des solides (Z223DU02)</b>	<b>3</b>		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	<b>UE 16 : Physique expérimentale pour PC 1 (Z223DU01)</b>	<b>3</b>		EvC	100	≥ 2	TP	-	1	TP	4h	1	E	1h30
	<b>UE 17 : Electromagnétisme 2 (Z223DU20)</b>	<b>3</b>		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	<b>UE 18 : Optique ondulatoire/électromagnétique (Z223DU21)</b>	<b>3</b>		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	<b>UE 19 : Thermodynamique 2 (Z223DU05)</b>	<b>3</b>		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	<b>UE 20 : Anglais LANSAD 4 (Z2XXDU01)</b>	3												Voir Annexe MCCC LANSAD
		<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

REMARQUES :

\* Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

**UE 3 : Z219CU03 : Techniques expérimentales** : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance. A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

**UE 4 : Z219CU05 : Cristallochimie** : A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve). Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

**La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe**

## NIVEAU 3 Physique Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	UE 1 : Thermodynamique des systèmes réels (Z319EU04)	3		EvC EvT	50	5 1	TP + M E	- 1h30	3 1	TP* + M E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Electrochimie (Z319EU05)	3		EvC EvT	50	2 1	O + EE	25' + 1h30 1h30	2 1	O* + E E	25' + 1h30 1h30	1	E	1h 1h30
		UE 3 : Chimie organique : applications et TP (Z319EU12)	3		EvC	100	3	M+O+A	30'	3	M+O+A*	30'	1	O	20'
		UE 4 : Chimie inorganique approfondie (Z319EU13)	3		EvC EvT	50	3 1	E + 2 TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B	UE 5 : Mécanique des fluides (Z323EU01)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 6 : Thermodynamique 3 (Z323EU03)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 7 : Mécanique quantique (Z323EU22)	6												
	C	EC 1 : Mécanique quantique 1 (Z323EM05)		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2 (Z323EM13)		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 9 : Anglais LANSAD 5 (Z2XXEU01)	3							Voir Annexe MCCC LANSAD					
		UE 8 : Choix UE pré-professionnalisation : 1 parmi 4	3												
		UE 8 : Projet de recherche (Z319EU27)	3		EvT	0	2	O + A	15'				1	O	15'
		UE 8 : Stage en entreprise (Z319EU26)	3		EvT	0	2	O + A	15'				1	O	15'
		UE 8 : Consolidation théorique en chimie	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	2h	1	E	2h
		UE 8 : Consolidation théorique en physique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	2h	1	E	2h
			30												

	<b>UE 10 : Applications des matériaux au quotidien (Z319FU14 )</b>	3		EvC EvT	50	2 1	M + O E	15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	<b>UE 11 : Chimie analytique (Z319FU15)</b>	3		EvC EvT	30	3 1	TP E	- 1h30	2 1	TP* E	- 1h30	1	E	1h30
	<b>UE 12 : Chimie quantique : de l'atome aux molécules (Z319FU16)</b>	3		EvC EvT	60 40	2 1	E E	1h 1h	1	E	1h30	1	E	1h30
	<b>UE 13 : Chimie organique approfondie (Z319FU17)</b>	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
6	<b>UE 14 : Physique de la matière (Z323FU28)</b>	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	2h	1	E	2h
	<b>UE 15 : Physique expérimentale pour PC 2 (Z323FU29)</b>	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	1	TP	4h	1	E	1h30
	<b>UE 16 : Physique statistique (Z323FU06)</b>	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	<b>UE 17 : Choix UE pré-professionnalisation : 1 parmi 3</b>	3												
	<b>UE 17 : Projet PC (Z323FU30)</b>	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
	UE 17 : Consolidation expérimentale en chimie	3		EvC	100	≥ 2	O	-	2	O**	1h	1	O	1h
	UE 17 : Consolidation expérimentale en physique	3		EvC	100	≥ 2	O	-	2	O**	1h	1	O	1h
	<b>UE 18 : Anglais LANSAD 6 (Z3XXFU01)</b>	3												
	Voir Annexe MCCC LANSAD													
	<b>UE 19 : Choix UE libre</b>	3												
	<b>UE 19 : UE libre</b>	3												
	<b>UE 19' : Préparation à l'oral 2</b>	3												
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

REMARQUES :

\* Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

**UE 1 : Z319EU04 : Thermodynamique des systèmes réels** : Conservation de la note moyenne d'EvC en 2ème chance, quelle que soit la note.

**UE 2 : Z319EU05 : Electrochimie** : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

**UE 3 : Z319EU12 : Chimie organique : applications et TP** : A test en ligne sur la sécurité. Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

**UE4 : Z319EU13 : Chimie inorganique approfondie** : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance. 50% EvC = 25% E + 25% des 2 TP

**UE 8 : UE Pré-professionnalisation** : Choix Projet de recherche ou choix Stage en entreprise : A = CV + lettre de motivation + implication dans la recherche active du stage ou du projet

**UE 9 : Z319FU14 : Applications des matériaux au quotidien** : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

**UE 10 : Z319FU15 : Chimie analytique** : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

**UE 12 : Z319FU16 : Chimie quantique : de l'atome aux molécules** : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

**UE 13 : Z319FU17 : Chimie organique approfondie** : Pas de conservation de note d'EvC en 2ème chance.

**UE 17 : \*\*** Pour les épreuves d'évaluation continue liées à ces enseignements expérimentaux de chimie ou de physique, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

## MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)

## DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

### 1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

### 2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

### 3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

#### 4- Modalités d'évaluation 2025-2026 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		<b>Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST</b>	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	<p>La non-validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales.</p> <p>Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) »</p> <p>Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.</p>	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			

## ETUDIANTS INTERNATIONAUX

### ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

#### 1<sup>ER</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nde</sup> chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

#### 2<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nde</sup> chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

### **3<sup>EME</sup> NIVEAU DE LICENCE**

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2<sup>nde</sup> chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2025 - 2026**

**LANSAD - Langues pour étudiants  
Spécialistes d'Autres Disciplines**

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> <b>N1: Jean-Pierre BONNETIER</b> <b>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</b>  <b>PSSSE:</b> <b>N1 Jean-Pierre BONNETIER</b> <b>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</b>  <b>STAPS :</b> <b>Morganne SHELFORD</b>  <b>SCIENCES:</b> <b>N1 Stéphanie MICHEL</b> <b>N2/N3: Rebecca ADLER</b>  <b>Masters: Anne IOTZ</b>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<b>Allemand : Mme Priscilla WIND</b> <b>Espagnol : M. Julien QUILLET</b> <b>Italien : Mme Irene CACOPARDI</b> <b>Néerlandais : M. Imco LANTING</b> <b>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</b>  <b>Polonais : M. Piotr ROSOL</b> <b>Russe : Olga SHCHETINKOVA</b>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

<b>Assiduité aux CM</b>	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante  
distingue absences  
justifiées /  
injustifiées  
pour les épreuves  
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne  
distingue pas  
absences justifiées /  
injustifiées  
pour les épreuves  
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

# LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **3 crédits**

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)	3												
	<b>LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE</b>													
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E + A		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
	<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
1	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + A		2	O + A	15 min	2	O + A	15 min
	<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O		2	O	10 min / 10min	1	O	10 min
	<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h

LANSAD LCC/LCSH EAD													
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	O	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE													
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE EAD													
N2 S3 EAD		1	EvT		1	O	15 min				1	O	15 min
N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
UE LANSAD ( 1 choix selon la Mention)	3												
LANSAD Autres langues LCC/ LCSH/ IAE													
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	O	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	O	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E	1h
LANSAD Anglais STAPS													
N1 S2		1	EvC		3	O + E + A		3	O + E + A	20 min/1h	2	O + E	10 min/1h
N2 S4		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min
N3 S6		1	EvC		2	O + A	20 min	2	O + A	20 min	2	O + A	20 min

LANSAD Anglais SCIENCES														
2	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5min	2	E + O	1h + 5min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15min
	N3 S6		1	EvC		2	O + E		1	O	20 min	1	O	20 min
	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 5 min	2	E + O	1h / 5 min
	N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min
	LANSAD LCC/LCSH EAD													
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD		1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
	LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
	LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E	1h				1	O	10 min
	LANSAD Portugais EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais PSSSE														
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	45min/5m in	
N2 S4		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
N3 S6		1	EvC		2	O + A		1	O	15 min	1	O	15 min	
LANSAD Anglais PSSSE EAD														
N1 S2 EAD		1	EvT		1	M + O	10min				1	M + O	10min	
N2 S4 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h	
N3 S6 EAD		1	EvT		1	O	15min				1	O	15min	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale      E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

***En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.***

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



**UFR CHIMIE**  
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**  
**Année universitaire 2025-2026**

**Licence Professionnelle Chimie  
Analytique, Environnement**

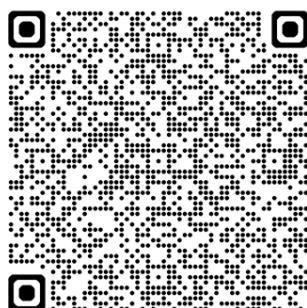
Parcours : Chimie Analytique, Contrôle, Qualité, Environnement

Conseil de Gestion : 01/09/2025



Approuvé par le  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Christine TAVIOT-GUEHO; Virginie VINATIER**

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours Chimie Analytique, Contrôle, Qualité, Environnement	Christine TAVIOT-GUEHO	<a href="mailto:christine.taviot-gueho@uca.fr">christine.taviot-gueho@uca.fr</a>
	Virginie VINATIER	<a href="mailto:virginie.vinatier@uca.fr">virginie.vinatier@uca.fr</a>

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement
<b>Assiduité aux TD</b>	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement
<b>Assiduité aux TP</b>	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'assiduité sera prise en compte par une note au sein de chaque UE.
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Si le nombre d'évaluations d'une UE est égale à 2, une épreuve de substitution sera proposée à tout étudiant ayant une absence justifiée lors d'une évaluation. Une note de 0 sera attribuée à tout étudiant absent injustifié à une épreuve. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Stages		
Parcours	durée minimale	calendrier/période
Non - alternant	16 semaines	Mars - Juin
Alternant	9 mois	Selon calendrier sur la période Octobre-Aout

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

**Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr**

Nicolas BATISSE, nicolas.batisse@uca.fr

Virginie VINATIER, virginie.vinatier@uca.fr

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Licence Professionnelle Parcours Chimie Analytique, Contrôle, Qualité, Environnement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE 0 à 4 et UE 5	36		B'
B'	UE 6 et 7 (Projet tutoré + stage)	24		A/A'

### Modalités validation

Pour valider son année, l'étudiant doit obtenir :

une moyenne générale supérieure ou égale

ET

une moyenne au bloc A/A' supérieure ou égale à 10

ET

une moyenne au bloc B' supérieure ou égale à 10

## Parcours Chimie Analytique, Contrôle, Qualité, Environnement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **60 crédits**  
*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 0 : Bases théoriques en sciences, anglais technique	6												
		EC 1 : Physique – Mathématiques -Statistiques		0.5	EvC	100	≥2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Chimie		0.25	EvC	100	≥2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : Anglais technique		0.25	EvC	100	≥2	E+O		1	E	1h	1	E	1h
		UE1 : Physico-chimie et Métrologie	6												
		EC 1 : Physico-chimie et métrologie		0.6	EvC	100	≥3	E + O + TP + M		3	E + O + TP + M	2h	2	E + O (TP)	1h30 + 20'
		EC 2 : Métrologie, Assurance qualité		0.4	EvC	100	≥2	E		2	E	1h	2	E	1h
		UE 2 : Spectroscopies atomiques et moléculaires	6												
		EC 1 : Spectroscopie atomique		0.4	EvC	100	≥2	E		1	E+TP	1h	1	E	1h
		EC 2 : Spectroscopies moléculaires		0.6	EvC	100	≥2	E+TP		3	E+TP	12h	2	E+O	1h+20'
		UE 3 : Chromatographies, spectroscopie RMN et masse, Couplages	6												
		EC 1 : Chromatographie liquide/gaz, ionique		0.3	EvC	100	≥2	E		1	E	30'	1	E	30'
		EC 2 : RMN / Spectrométrie de masse		0.5	EvC	100	≥2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC3 : TP		0.2	EvC	100	≥2	TP		4	TP	16h	1	O	20'
		UE 4: : Méthodes d'analyses structurales, morphologiques et thermiques	6												
		EC 1 : Diffraction X, fluorescence X		0.3	EvC	100	≥2	E		1	E	30'	1	E	30'
		EC 2 : Porosité, granulométrie - Microscopie électronique		0.5	EvC	100	≥2	E		1	E	1h	1	E	1h
		EC 3 : TP		0.2	EvC	100	≥2	TP		3	TP	12h	1	O	20'
			30												

	<b>UE 5 : Chimie de l'environnement</b>	<b>6</b>											
A'	EC 1 : Chimie de l'air, de l'eau, des sols		0.4	EvC	100	≥2	E		1	E	1h30	1	E
	EC 2 : Paramètres globaux, traitements - Normes, qualité et législation		0.4	EvC	100	≥2	E		1	E	1h30	1	E
	EC3 : TP		0.2	EvC	100	≥2	TP		5	TP	24h	1	O
2	<b>UE 6 :Projet tutoré/compétences génériques</b>	<b>9</b>											
	EC 1 : Connaissance et gestion de l'entreprise		0.3	EvC	100	3	M+S+E		2	O+E	50'	2	O+E
	Gestion de projets		0.7	EvC	100	3	M+S+E		2	M+S	-	1	O
	<b>UE 7 : Stage</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	EvC	100		M+S					1	O
		<b>30</b>											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves de EvC pour les étudiants en RSE.



## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2025-2026**

# **Master Chimie**

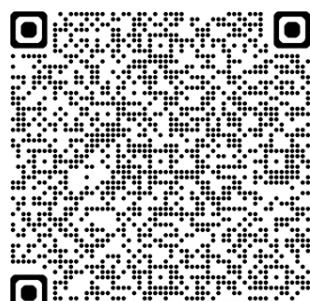
Parcours : Chimie Alternative - concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine  
Parcours : Matériaux Fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants

Conseil de Gestion : 01/09/2025



Approuvé par le  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Fabrice Anizon

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Chimie Alternative - concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine	Fabrice Anizon	fabrice.anizon@uca.fr
Matériaux Fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants	Katia Araujo Da Silva	katia.araujo_da_silva@uca.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Peut être contrôlée, le retard peut conduire à l'éviction de la séance
<b>Assiduité aux TD</b>	Peut être contrôlée, le retard peut conduire à l'éviction de la séance
<b>Assiduité aux TP</b>	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 1 absence injustifiée.
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	<p>Absence justifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si l'évaluation continue est constituée de 2 épreuves, l'absence à l'une des épreuves conduira à une épreuve de substitution (écrit ou oral) dont la nature sera décidée par l'enseignant.</li> <li>- Si le nombre d'épreuves d'évaluation continue est supérieur à 2, l'absence justifiée conduira à une neutralisation de l'épreuve concernée, jusqu'à concurrence d'un tiers de la note finale.</li> </ul> <p>Au-delà, des épreuves de substitution seront proposées, selon les mêmes règles que pour l'évaluation continue à 2 épreuves.</p> <p>Absence injustifiée</p> <p>L'absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne.</p> <p>En cas d'absence (justifiée ou injustifiée) à au moins 2 épreuves d'évaluation continue dans une même UE, l'étudiant sera considéré comme défaillant.</p>

### Stages

M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours CA	44 jours	Avril-Août
M2 parcours CA	5 mois	Janvier-Août
M1 parcours MF	44 jours	Mars-Août
M2 parcours MF	5 mois	Mars-Août

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 CA : Francis GIRAUD

M1 MF : Malika EL-GHOZZI

M2 CA : Fabrice ANIZON

M2 MF : Katia ARAUJO

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Chimie Alternative				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 7 (Semestre 1)	30	A'	
A'	UE 8 à 16 (Semestre 2)	30	A	
Master 2 - Parcours Chimie Alternative				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 8	30		B'
B'	UE 9 (Stage)	30		A
Master 1 - Parcours Matériaux Fonctionnels				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 7 (Semestre 1)	30	A'	B'
A'	UE 8 à 11 (S2 sauf stage)	15	A	B'
B'	UE12 (stage)	15		A et A'
Master 2 - Parcours Matériaux Fonctionnels				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 9	30	A'	B'
A'	UE 10 à 12	9	A'	B'
B'	UE 13, 14	21		A et A'

### Modalités de validation de l'année M1

Parcours CA : moyenne générale année  $\geq 10/20$

Parcours MF : moyenne générale année  $\geq 10/20$  ET moyenne AA'  $\geq 10/20$  ET B'  $\geq 10/20$

### Modalités de validation de l'année M2

Parcours CA : moyenne générale année  $\geq 10/20$  ET moyenne A  $\geq 10/20$  ET B'  $\geq 10/20$

Parcours MF : moyenne générale année  $\geq 10/20$  ET moyenne AA'  $\geq 10/20$  ET B'  $\geq 10/20$

## MASTER 1 - Parcours Chimie alternative – Concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

**18 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (=coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.						
1	A	UE 1 : Chimie Organique	6	0.25	EvC EvT	30	5 2	TP E	- 1h30+1h	5 2	TP # E	- 1h30+1h	1	E	2h	
		UE 2 : Chimie Inorganique	6		EvC EvT	50	2 1	E + TP E	2h 2h	2 1	E + TP # E	2h 2h	1	E	2h	
		UE 3 : Chimie Physique	6													
		EC 1 : Photochimie			EvT	0	1	E	1h				1	E	1h	
		EC 2 : Cinétique chimique avancée			EvT	0	1	E	1h				1	E	1h	
		EC 3 : Chimie théorique			EvC EvT	33	2 1	TP E	- 2h	2 1	TP # E	- 2h	1	E	2h	
		UE 4 : Préparation d'échantillons et Analyse	3		EvC EvT	50	4 1	TP E	- 1h	4 1	TP # E	- 1h	1	E	1h	
		UE 5 : Eco-conception, Qualité	3													
		EC 1 : Eco-conception			EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		EC 2 : Qualité			EvT	0	1	E	1h				1	E	1h	
		UE 6 : Communication et Culture d'entreprise	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h	
		UE 7 : Analyse Structurale	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
			30													

		<b>UE 8 : Projet (initiation à la recherche)</b>	3		EvT	0	2	M + O	20'					1	O	20'
		<b>UE 9 : Anglais</b>	3													Voir Annexe MCCC LANSAD
		<b>UE 10 : Stage</b>	6		EvT	0	2	M + O	30'					2	M + O	30'
		<b>UE 11 : Chimie hétéro-aromatique</b>	3		EvC EvT	20	2 1	TP E	- 1h30	2 1	TP # E	- 1h30	1	E	1h30	
		<b>UE 12 : Synthèse peptidique</b>	3		EvC EvT	50	2 1	TP + O E	- 2h	2 1	TP + O # E	- 2h	1	E	2h	
2	A'	<b>UE 13 : Glycochimie</b>	3		EvC EvT	25	2 1	TP E	- 1h30	2 1	TP # E	- 1h30	1	E	1h30	
		<b>UE 14 : Introduction à la catalyse et synthèse asymétrique</b>	3													
		EC 1 : Métallocatalyse, synthèse asymétrique		0.8	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		EC 2 : Biocatalyse		0.2	EvT	0	1	O	20'				1	E	30'	
		<b>UE 15 : Physico-Chimie : séparations et formulation</b>	3		EvC	100	5	TP+E	-	5	3TP#+2E	-	1	E	2h	
		<b>UE 16 : Introduction au Génie Chimique</b>	3		EvC EvT	40	4 1	TP + A E	- 2h	4 1	TP + A E	- 2h	1	E	2h	
			<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

REMARQUES :

# Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'EvC pour les étudiants en RSE.

UE 1 Chimie Organique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 2 Chimie Inorganique : L'écrit d'EvC concerne le cours et les TD. Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 3 Chimie Physique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 4 Préparation d'échantillons et Analyse : La note moyenne d'évaluation continue est conservée en 2nde chance si  $\geq 10$ . Si  $<10$ , la 2nde chance comprend deux épreuves.

UE 11 Chimie hétéro-aromatique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 12 Synthèse peptidique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 13 Glycochimie : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 15 Physico-chimie : séparations et formulation : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 16 Introduction au Génie Chimique : A désigne un projet. Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

## MASTER 2 - Parcours Chimie alternative – Concepts innovants et nouvelles pratiques en chimie fine

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

**9 crédits**

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Sciences Economiques Humaines et Sociales, Propriété Intellectuelle	3												
		EC 1 : Fondamentaux de gestion		0.5	EvC	100	2	E	-	2	E	-	1	E	1h30
		EC 2 : Propriété Intellectuelle		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 2 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD										
		UE 3 : Catalyse	6												
		EC 1 : Métallocatalyse		0.5	EvT	0	2	E	1h30+30'				2	E	1h30+30'
		EC 2 : Biocatalyse		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		UE 4 : Stratégies de Synthèse	6												
		EC 1 : Rétrosynthèse, réactions à économie d'atomes		0.6	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 2 : Etude de synthèse multi-étapes		0.4	EvC	100	3	A+2O	2x30'	3	A+2O	2x30'	1	E	2h
		UE 5 : Milieux réactionnels	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 6 : Méthodes d'activation	3		EvC	100	2	O + E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 7 : Industrialisation	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		UE 8 : Utilisation des bio-ressources	3												
4	B'	EC 1 : Substances naturelles, Matières premières		0.6	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Valorisation de la biomasse, biologie synthétique		0.4	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
			30												
		UE 9 : Stage	30		EvT	0	2	M + O	40'				2	M + O	40'
			30												

REMARQUES :

UE 4 : Stratégies de Synthèse, EC2. A = Devoir Maison

# MASTER 1 - Parcours Matériaux Fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **18 crédits**

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens				2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 : Chimie Organique	6		EvC EvT	30	5 2	TP E	- 1h30+1h	5 2	TP # E	- 1h30+1h	1	E	2h	
		UE 2 : Chimie Inorganique	6		EvC EvT	50	2 1	E + TP E	2h 2h	2 1	E + TP # E	2h 2h	1	E	2h	
		UE 3 : Chimie Physique	6													
		EC 1 : Photochimie		0.25	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h	
		EC 2 : Cinétique chimique avancée		0.25	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h	
		EC 3 : Chimie théorique		0.5	EvC EvT	33	2 1	TP E	- 2h	2 1	TP # E	- 2h	1	E	2h	
		UE 4 : Préparation d'échantillons et Analyse	3		EvC EvT	50	4 1	TP E	- 1h	4 1	TP # E	- 1h	1	E	1h 1h	
		UE 5 : Eco-conception, Qualité	3													
		EC 1 : Eco-conception		0.6	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		EC 2 : Qualité		0.4	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h	
		UE 6 : Communication et Culture d'entreprise	3		EvT	0	1	E	1h				1	E	1h	
		UE 7 : Propriété des matériaux 1	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30	
			30													

		<b>UE 8 : Projet bibliographique (initiation à la recherche)</b>	3		EvT	0	2	M + O	20'				1	O	20'	
2	A'	<b>UE 9 : Anglais</b>	3											Voir Annexe MCCC LANSAD		
		<b>UE 10 : Propriétés des matériaux 2</b>	<b>3</b>		EvC EvT	40	2 1	E + TP E	30' 2h	2	1	E + TP # E	30' 2h	1	E	2h
		<b>UE 11 : Mise en forme, élaboration</b>	6		EvC EvT	50	2 1	E + TP O	1h 20'	2	1	E + TP # O	1h 20'	1	E	2h
	B'	<b>UE 12 : Stage</b>	<b>15</b>		EvT	0	2	M + O	30'					2	M + O	30'
			<b>30</b>													

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

REMARQUES :

# Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'EvC pour les étudiants en RSE.

UE 1 Chimie Organique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 2 Chimie Inorganique : L'écrit d'EvC concerne le cours et les TD. Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 3 Chimie Physique : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 4 Préparation d'échantillons et Analyse : La note moyenne d'évaluation continue est conservée en 2nde chance si  $\geq 10$ . Si  $<10$ , la 2nde chance comprend deux épreuves.

UE 10 Propriétés des matériaux 2: L'écrit d'EvC concerne le cours et les TD. Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

UE 11 Mise en forme, élaboration : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance.

## MASTER 2 - Parcours Matériaux Fonctionnels : des fonctionnalités pour des matériaux plus performants

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

**27 crédits**

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale						RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
1	A	UE 1 : Sciences Economiques Humaines et Sociales, Propriété Intellectuelle	3														
		EC 1 : Fondamentaux de gestion		0.5	EvC	100	2	E	-	2	E	-	1	E	1h30		
		EC 2 : Propriété Intellectuelle		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30		
		UE 2 : Anglais	3		Voir Annexe MCCC LANSAD												
		UE 3 : Fonctionnalisation et traitement de surface	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h		
		UE 4 : Modélisation moléculaire des Interfaces à base polymère	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h		
		UE 5 : Mise en forme et nanostructuration	3		EvC EvT	50	3	TP E	- 2h	1	E	1h30	1	E	1h30		
		UE 6 : Matériaux composites et polymères	3														
		EC 1 : Matériaux composites		0.4	EvC	100	3	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
		EC 2 : Polymères		0.6	EvC	100	5	3E + 2O	3*1h	2	E+O	2h30	2	E+O	2h30		
		UE 7 : Matériaux pour la santé et l'environnement	3														
		EC 1 : Matériaux pour la santé		0.5	EvC	100	2	2E	1h	1	E	30'	1	E	30'		
		EC 2 : Matériaux pour l'environnement		0.5	EvC	100	2	2O	30'	1	E	30'	1	E	30'		
		UE 8 : Matériaux pour l'énergie	3		EvC EvT	25	3	O 2E	- 2h30	3	2E+O	2h30	3	2E+O	2h30		
		UE 9 : Techniques avancées de caractérisation	6		EvC EvT	50	5	3TP 2E	- 1h	1	E	2h	1	E	2h		
			30														

		<b>UE 10 : Caractérisation surface et Interface</b>	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		<b>UE 11 : Critères de choix</b>	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	A'	<b>UE 12 : Recyclage, Nocivité, Cycle de Vie, Durabilité</b>	3												
4		EC 1 : Recyclage, nocivité, cycle de vie		0,5	EvC	100	2	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Durabilité		0,5	EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	B'	<b>UE 13 : Projet et employabilité</b>	<b>3</b>		EvC	100	2	M+O	40'	2	M+O	40'	2	M+O	40'
		<b>UE 14 : Stage ou alternance (minimum 5 mois)</b>	<b>18</b>		EvT	0	2	M + O	40'				2	M + O	40'
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*



**SCLV - SERVICE COMMUN  
DES LANGUES VIVANTES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2025 - 2026**

**LANSAD - Langues pour étudiants  
Spécialistes d'Autres Disciplines**

# INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Saulo NEIVA

LANSAD	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> <b>N1: Jean-Pierre BONNETIER</b> <b>N2/N3 : Fabienne DAUVERGNE</b>  <b>PSSSE:</b> <b>N1 Jean-Pierre BONNETIER</b> <b>N2/N3 Fabienne DAUVERGNE</b>  <b>STAPS :</b> <b>Morganne SHELFORD</b>  <b>SCIENCES:</b> <b>N1 Stéphanie MICHEL</b> <b>N2/N3: Rebecca ADLER</b>  <b>Masters: Anne IOTZ</b>	fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr marijoy.taillandier@uca.fr rebecca.adler@uca.fr anne.iotz@uca.fr Jean_Pierre.bonnetier@uca.fr
Autres langues	<b>Allemand : Mme Priscilla WIND</b> <b>Espagnol : M. Julien QUILLET</b> <b>Italien : Mme Irene CACOPARDI</b> <b>Néerlandais : M. Imco LANTING</b> <b>Portugais : M. Ailton SOBRINHO</b>  <b>Polonais : M. Piotr ROSOL</b> <b>Russe : Olga SHCHETINKOVA</b>	Allemand: Priscilla.WIND@uca.fr Espagnol: Julien.QUILLET@uca.fr Italien: Irene.CACOPARDI@uca.fr Néerlandais: Imco.LANTING@uca.fr Polonais: Piotr.ROSOL@uca.fr Portugais: Ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr Russe: Olga.SHCHETINKOVA@uca.fr

Contact en scolarité :

SCIENCES / STAPS / PSSSE N2/N3 - Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr

LCC / LCSH / PSSSE N1 et LANSAD Autres Langues - Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr

## Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)

<b>Assiduité aux CM</b>	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

**La composante  
distingue absences  
justifiées /  
injustifiées  
pour les épreuves  
d'évaluation continue**

Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

**La composante ne  
distingue pas  
absences justifiées /  
injustifiées  
pour les épreuves  
d'évaluation continue**

Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.

L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

**Master 1/2 LANSAD**  
**SCIENCES**

	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
		évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
<b>MASTER 1 - UE Anglais 3 crédits</b>													
<b>Semestre 1 ou 2</b>	<b>EUPI</b>												
	Ingénierie nucléaire		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Qualité, hygiène, sécurité		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Automatique, robotique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	<b>UFR BIOLOGIE</b>												
	Microbiologie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	<b>UFR MATHEMATIQUES</b>												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20
	<b>UFR CHIMIE</b>												
	Chimie		EvC		≥ 2	O + A		2	O + A	0h20	2	0	0h20

MASTER 2 - UE Anglais 3 crédits													
EUPI													
Semestre 1 ou 2	Electronique, énergie électrique, automatique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Energie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Ingénierie Nucléaire		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Perception artificielle et robotique</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Mécatronique</i>		EvC		≥ 2	E + O + A*		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Automatique, robotique <i>parcours Industrie 4.0</i>		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	<b>Graduate track : Automatique, robotique</b> <i>parcours PAR et Informatique parcours ICS</i>		EvC		≥ 2	M + O		<b>pas de RSE</b>			2	A* + O	0h20
	Traitement du signal et des images		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mécanique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	UFR MATHEMATIQUES												
	Mathématiques		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
	Mathématiques appliquées, statistique		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR CHIMIE													
	Chimie		EvC		≥ 2	M + O		2	M + O	0h20	2	A* + O	0h20
UFR BIOLOGIE													
	Gestion de l'environnement		EvC		≥ 2	M + O		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20
	Microbiologie		EvC		≥ 2	E + O + A*		≥ 2	M + O	0h20	≥ 2	A* + O	0h20

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

A\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre



## **MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2025 - 2026**

# **Master Ingénierie de Conception**

Parcours : Packaging écoconception

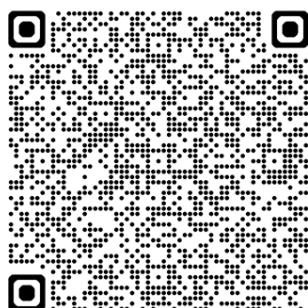
*Parcours : Packaging numérique (non ouvert)*

Conseil de Gestion : 01/09/2025



Approuvé par le  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Christophe CAPERAA

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
M2 Parcours Packaging Ecoconception	Christophe CAPERAA	<a href="mailto:Christophe.CAPERAA@uca.fr">Christophe.CAPERAA@uca.fr</a>
<i>M2 Parcours Packaging Numérique (non ouvert 2025-2026)</i>	<i>Christophe CAPERAA</i>	<i><a href="mailto:Christophe.CAPERAA@uca.fr">Christophe.CAPERAA@uca.fr</a></i>

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	La présence en Cours Magistral peut être contrôlée
<b>Assiduité aux TD</b>	La présence en Travaux Dirigés peut être contrôlée
<b>Assiduité aux TP</b>	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 1 absence injustifiée.
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 1 absence(s) injustifiée(s).

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	12 semaines	23/02/26 au 15/05/26
M2 : parcours PE et parcours PN	4 mois	23/03/26 au 11/09/26

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Christophe CAPERAA

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 4 (Semestre 1)	30	B	
B	UE 5 à 8 (Semestre 2)	30	A	

Master 2 - Parcours Packaging Ecoconception				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A'	UE 9 à 12 et UE 17 et 18	39		B'
B'	UE 19 (stage Conception)	21		A'

Master 2 - Parcours Packaging Numérique (non ouvert)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A'	UE13 à 16 et UE20 et 21	39		B'
B'	UE22 (Stage Numérique)	21		A'

Modalités validation M1
Pour valider le M1 il faut avoir obtenu une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20 (ensemble des UE ).

Modalités validation M2
<p>Pour valider le M2 il faut :</p> <p>Avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'année</p> <p>ET</p> <p>Avoir obtenu une moyenne au bloc A' supérieure ou égale à 10/20</p> <p>ET</p> <p>Avoir obtenu une moyenne au bloc B' supérieure ou égale à 10/20.</p>

# MASTER 1 - Ingénierie de Conception

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients affectés à l'UE)	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.					
1	A	UE 1 : Mise à niveau	9		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 2 : Concepteur volume 1	9		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 3 : Ecoconcepteur 1	6		EvC	100	2	E+M	2h	2	E+M	2h	2	E+M	2h
		UE 4 : Chef projet 1	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
			30												
2	B	UE 5 : Concepteur volume 2	6		EvC	100	2	E+M	3h	2	E+M	3h	2	E+M	3h
		UE 6 : Concepteur décors 1 *	9		EvC	100	2	E+S	3h	2	E+S	3h	2	E+S	3h
		UE 7 : Ecoconcepteur 2 *	9		EvC	100	2	E + M	2h	1	E	2h	1	E	3h
		UE 8 : Chef projet 2	6												
		EC 1 : Outils pour projet		0.5	EvC	100	3	E	2h	1	E	2h	2	E	2h
		EC 2 : Stage		0.5	EvT	0	2	M+S	-				1	M+S	-
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

UE4 : un enseignement de 24h d'anglais est prévu correspondant à la moitié de la note donc équivalent à 3 ECTS

UE8 : un enseignement de 24h d'anglais est prévu dans l'EC1 correspondant à la moitié de la note donc équivalent à 3 ECTS

(\*) Initiation à la Recherche : se fait en M1 dans les UE6 (24h) UE7 (16h) et en M2 dans l'UE 10(8h) : sous forme de projet dans lequel les étudiants doivent intégrer de l'innovation scientifique dans ces projets.

De plus une visite des laboratoires de recherche est prévue dans le planning (1 journée de 8h)

## MASTER 2 parcours Packaging Ecoconception

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A'	UE 9 : Concepteur volume 3	9		EvC	100	3	E+M+S	3h	3	E+M+S	3h	3	E+M+S	3h
		UE 10 : Concepteur décors 2 *	9		EvC	100	3	E+M	3h	3	E+M	3h	3	E+M	3h
		UE 11 : Ecoconcepteur 3	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 12 : Chef projet Conception 1	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	2	E	2h
			30												
4	A'	UE 17 : Concepteur décors 3	3		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 18 : Chef projet Conception 2	6		EvC	100	3	E+M+S	3h	3	E+M+S	3h	3	E+M+S	3h
	B'	UE 19 : Stage Conception	21		EvT	0	2	M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

REMARQUES :

UE 12 : un enseignement de 24h d'anglais est prévu correspondant à la moitié de la note donc équivalent à 3 ECTS

(\*) Initiation à la Recherche : se fait en M1 dans les UE6 (24h) UE7 (16h) et en M2 dans l'UE 10(8h) : sous forme de projet dans lequel les étudiants doivent intégrer de l'innovation scientifique dans ces projets.

## MASTER 2 parcours Packaging Numérique (non ouvert en 2025-2026)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A'	UE 13 : Concepteur Numérique 1	9		EvC	100	3	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 14 : Prototypage Numérique	6		EvC	100	3	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 15 : Emballage innovant	9		EvC	100	4	E	4h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 16 : Chef projet Numérique 1	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	2	E	2h
			30												
4	A'	UE 20 : Concepteur Numérique 2	3		EvC	100	3	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		UE 21 : Chef projet Numérique 2	6		EvC	100	2	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	B'	UE 22 : Stage Numérique	21		EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

### REMARQUES :

UE 16 : un enseignement de 24h d'anglais est prévu correspondant à la moitié de la note donc équivalent à 3 ECTS